RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01725
Numéro SIREN : 408 956 845
Nom ou dénomination : EQUASANTE

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2022 sous le numéro de dépôt 1140

EQUASANTE
Société par actions simplifiée au capital de 4 052 019,25 €
Siège social : 328 bureaux de la Colline 92210 SAINT-CLOUD
RCS NANTERRE 408 956 845

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 DECEMBRE 2021

(…)

DEUXIEME RESOLUTION - CONSTATATION DE LA DEMISSION DE M. CHRISTOPHE LAFOND DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DE LA SOCIETE, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ADMINISTRATEUR - RESILIATION DU PRET DE CONSOMMATION D'ACTION - DISPENSE DU PREAVIS

Le Conseil d'administration, connaissance prise du courrier de démission de Monsieur Christophe LAFOND en date du 18 novembre 2021, prend acte de sa démission de ses fonctions de Président de la Société, de Président du Conseil d'administration et d'administrateur à effet de ce jour, et de la résiliation subséquente du prêt de consommation d'action que lui a consenti la société VYV INVEST pour une action, de sorte que la société VYV INVEST est désormais titulaire de 9.532 actions.
Et décide de dispenser Monsieur Christophe LAFOND du prévis de deux mois visé à l'article 18 des statuts, sa démission prenant ainsi effet au jour du présent Conseil.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT
Suite à la démission de Monsieur Christophe LAFOND de ses fonctions à effet de ce jour, le Conseil d'administration décide de nommer, en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration et Président de la Société à compter de ce jour :

- Monsieur Fabrice HEYRIES, né le 18 février 1969 à Sisteron (04), de nationalité française, demeurant 59 boulevard Pasteur 75006 PARIS, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

Lequel a fait savoir à l'avance qu'il acceptait ces fonctions et déclaré n'être atteint d'aucune incompatibilité, ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(…)

CINQUIEME RESOLUTION - POUVOIR EN VUE DES FORMALITES

Le Conseil d'administration confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original
Le Président
Fabrice HEYRIES